

PROGRAMME DE FORMATION

Lors de l'inscription de l'élève au sein de l'auto-école Gambetta, la formation initiale est composée de deux parties:

- Partie théorique (cours de code)
- Partie pratique (cours de conduite)

PLUSIEURS FILIÈRES POSSIBLES:

	APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE AAC	CONDUITE SUPERVISÉE	B TRADITIONNEL BOÎTE MANUELLE	B 78 BOÎTE AUTOMATIQUE
à partir de :	15 ans	18 ans	18 ans	18 ans
Formation pratique minimum	20 heures	20 heures	20 heures	13 heures
Délai probatoire	2 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Phase de conduite accompagnée	<ul style="list-style-type: none"> • Un rendez-vous préalable • Minimum 1 an et 3000 km de conduite accompagnée • Au moins 2 rendez-vous pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Un rendez-vous préalable 		

LA FORMATION THÉORIQUE :

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet. La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs, etc.

- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Horaires des heures théorique:

Lundi	15h00-19h00
Mardi	11h00-14h00 15h00-19h00
Mercredi	11h00-14h00 15h00-19h00
Jeudi	11h00-14h00 15h00-19h00
Vendredi	11h00-14h00 15h00-19h00
Samedi	10h00-13h00

LA FORMATION PRATIQUE :

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule (boite manuelle ou automatique) et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment et les risques

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter

2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite

LES ÉPREUVES DU PERMIS :

ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE : LE CODE*

- 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code.
- Valable 5 ans

Les permis de conduire de la catégorie B ont une durée de validité de 15 ans.

* Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.

ÉPREUVE PRATIQUE

- 32 minutes.
- Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute.
- Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.
- Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.